
Norme internationale



3004/4

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Réipients métalliques étanches pour denrées alimentaires
et boissons —
Partie 4 : Boîtes pour huiles alimentaires**

Hermetically sealed metal containers for food and drinks — Part 4 : Cans for edible oil

Première édition — 1980-09-01

CDU 621.798.1 : 672.46

Réf. n° : ISO 3004/4-1980 (F)

Descripteurs : conditionnement des aliments, boîte de conserves, huile comestible, contenance, diamètre, tolérance de dimension.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 3004/4 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 52, *Réceptifs métalliques*, et a été soumise aux comités membres en février 1979.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Inde	Royaume-Uni
Allemagne, R. F.	Israël	Suède
Australie	Italie	Tchécoslovaquie
Bulgarie	Jamahiriya arabe libyenne	Turquie
Canada	Nouvelle-Zélande	USA
Corée, Rép. dém. p. de	Portugal	
Espagne	Roumanie	

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques :

Belgique
France
Pays-Bas

Réipients métalliques étanches pour denrées alimentaires et boissons —

Partie 4 : Boîtes pour huiles alimentaires

0 Introduction

Répartition des réipients métalliques étanches pour denrées alimentaires et boissons :

- Partie 1 : Boîtes à conserves alimentaires, rondes, serties, pour usage général.
- Partie 2 : Boîtes à conserves alimentaires pour viandes et produits contenant de la viande, destinés à l'alimentation humaine.
- Partie 3 : Boîtes pour boissons.
- Partie 4 : Boîtes pour huiles alimentaires.
- Partie 5 : Boîtes à conserves alimentaires pour poissons et autres produits de la pêche.

NOTE — Les boîtes groupées dans les parties 1, 2, 3 et 5 seront définies en détail dans les documents respectifs.

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une gamme recommandée de capacités pour les boîtes rondes et rectangulaires pour huiles alimentaires. Sont également précisés, pour les boîtes rondes, les diamètres correspondants pour chaque capacité (conformément à l'ISO 1361).

Dans la présente Norme internationale toutes les mesures de boîtes sont indiquées conformément aux prescriptions de l'ISO 90.

2 Références

ISO 90, *Réipients métalliques étanches pour denrées alimentaires et boissons — Spécifications.*

ISO 1361, *Réipients métalliques étanches pour denrées alimentaires et boissons — Diamètres intérieurs des boîtes rondes.*